

7 Octobre

La 3° Cie, baraquée au Ravin de Luthernay depuis le 27 Septembre va cantonner à Ville-Dommange.
Elle est à la disposition du chef du Service des Routes.

12 Octobre

Par décision du Général Cdt la 5° Armée en date du 2 Octobre 1917, le Médecin AM de 1° Classe Daviau de l'ambulance 7/71, permute avec le Médecin AM de 1° Classe Boncompain du 1° Btn du 259° RIT.

17 Octobre

Par décision du Général Cdt la 5° Armée en date du 14 Octobre 1917, le S/s Lt Giscard passe au 9° RIT, 2° Btn, en surnombre pour être employé comme Major de Cantonnement à Boulente.

19 Octobre

Par décision du Général Cdt la 5° Armée en date du 12 Octobre 1917, Tout le Btn passe au Service du Génie – Route.
L'EM et la 1° Cie cantonnent à Gueux
La 2° Cie cantonne à Méry-Prémecy
La 4° Cie cantonne à Nogent-Sermiers

16 Novembre

Le S/s Lt Chevieux, 4° Cie, évacué le 23 Septembre, rejoint sa Cie.

17 Septembre

Par décret du 30 Octobre 1917, le S/s Lt Curtelin est promu à titre définitif au grade de Lieutenant pour prendre rang du 12° Octobre 1917.

Par décret du 10 Novembre 1917, le S/s Lt Damichel Jules est promu à titre définitif au grade de Lieutenant pour prendre rang du 6 Février 1917.

18 Novembre

Le S/s Lt Génieux, 4° Cie, affecté au Service des Chemins de Fer de l'Est est dirigé sur la gare de Noisy le Sec.

15 Décembre

Par décret du 25 Novembre 1917, le S/s Lt Moreau A.D. est promu à titre définitif au grade de Lieutenant pour prendre rang du 23 Octobre 1917.

1918

19 Janvier 1918

Par décret du 14 Janvier 1918, le Médecin AM de 1° Classe est promu au grade de Médecin Major de 2° Classe pour prendre rang du 28 décembre 1917.

21 Janvier

Le Cne Farzy, 4° Cie, passe au 2° Btn du 34° RI.

La 3° Cie, cantonnées à Ville-Dommange depuis le 7 Octobre 1917 se porte à Avenay où elle arrive à 17 heures. Le Cdt de Cie et le 2° Peloton cantonnent à Avenay. Le 1° Peloton sous le commandement du Lt Moreau se dirige sur Fontaines sur Ay et Louvois. Une section cantonne dans chacun de ces 2 villages. La Cie continue à être à la disposition du Génie Service des Routes.

Une section, sous le commandement d'un Adjudant de la 4° Cie cantonnée à Nogent-Serviers se porte à Ville-Dommange où elle arrive à midi pour remplacer la 3° Cie partie à Avenay. Cette section reste à la disposition du Génie des Routes.

28 Janvier

La 1° section de la 2° Cie cantonnée à Méry-Prémecy se porte à Ville-Dommange en remplacement de la 3° Cie partie à Avenay. Cette section reste à la disposition du Génie Service des routes.

Le 2° peloton de la 1° Cie cantonné à gueux se porte à Muizon où il remplace un peloton du 17° RIT qui reçoit une autre destination. Ce peloton reste à la disposition du Génie Service des Routes.